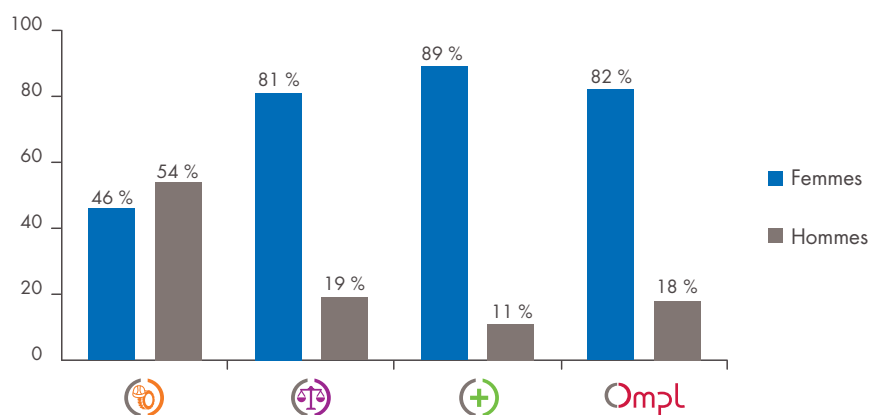




Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2012. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés au niveau de l'OMPL et de chacun des trois secteurs dans la région.

Répartition des salariés par genre et secteur professionnel



Secteur cadre de vie-technique



Entreprises d'architecture



Entreprises d'économistes de la construction



Entreprises d'experts en automobile



Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers



Secteur juridique



Études d'administrateurs et mandataires judiciaires



Cabinets d'avocats



Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques



Études d'huissiers de justice



Secteur santé



Cabinets dentaires



Laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers



Cabinets médicaux



Pharmacie d'officine



Cliniques vétérinaires



EMPLOIS TRÈS MAJORITAIREMENT FÉMININS

La région Corse affiche un taux de féminisation global très élevé mais légèrement inférieur à la moyenne nationale (83 %).

Cependant, la moyenne régionale cache des disparités par secteur :

- ❶ le secteur cadre de vie-technique se caractérise par une répartition des emplois relativement proche de la parité ;
- ❷ le secteur juridique compte plus de quatre emplois sur cinq occupés par des femmes. Cette proportion est supérieure d'un point à la moyenne nationale (80 %) ;
- ❸ le secteur santé, en raison des spécificités des emplois proposés (forte proportion d'emplois de secrétariat, nombreux contrats à temps partiel), recrute très majoritairement des femmes. Cependant, la région se situe un point en dessous de la moyenne nationale (90 %).



ONZIÈME RÉGION EMPLOYEUSE

Avec 2 194 salariés, les entreprises libérales constituent une véritable force régionale. Elles regroupent 3 % des emplois des entreprises libérales au niveau national.

❶ Le secteur cadre de vie-technique concentre 11 % des emplois régionaux, pour grande partie (51 %) situés dans les entreprises d'architecture. La branche des cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers est la plus masculine du secteur avec près de sept hommes sur dix salariés.

❷ Le secteur juridique représente 10 % des emplois dont 59 % dans les cabinets d'avocats, l'importance numérique de la branche impacte largement toutes les moyennes du secteur. Les études d'huissiers de justice se démarquent par un taux d'emploi masculin supérieur à la moyenne du secteur.

❸ Le secteur santé absorbe plus de 78 % des emplois, localisés pour 42 % d'entre eux dans les pharmacies d'officine. La féminisation des effectifs est particulièrement élevée dans les cabinets dentaires.

Répartition des emplois par genre et branche professionnelle

Secteur/Branches professionnelle	Femmes	%	Hommes	%	Total
	142	46 %	167	54 %	309
	96	53 %	84	47 %	180
	5	38 %	8	62 %	13
	16	38 %	26	62 %	42
	25	34 %	49	66 %	74
	202	81 %	46	19 %	248
	13	81 %	3	19 %	16
	132	96 %	6	4 %	138
	N.S. ¹	N.S.	N.S.	N.S.	N.S.
	57	61 %	37	39 %	94
	1 454	89 %	183	11 %	1 637
	169	97 %	5	3 %	174
	217	81 %	50	19 %	267
	352	92 %	31	8 %	383
	629	88 %	86	12 %	715
	87	89 %	11	11 %	98
	1 798	82 %	396	18 %	2 194

¹ N.S. données non significatives